Lebel, âgé de 50 ans, journaliers, sans domicile. Ils se déclaraient les auteurs du crime.

Ils sortaient d'un dépôt de mendicité de Belgique.

Ramenés le 5 mars à la frontière française, ils auraient en vain cherché du travail dans la région du Nord, et même du côté de Paris. Lorsqu'ils furent sans ressources, l'idée leur vint de mettre le feu, pour se faire condamner. Ils exécutèrent leur projet vers 3 heures du matin, avec des allumettes que possédait Fosseux.

La préjudice éprouvé par le sieur Waymel, le propriétaire, s'élève à 1100 fr.

Fosseux et Lebel sont condamnés à 5 ans de réclusion. Défenseurs, Mes Fleurquin et Dupont, tous deux.

*3e affaire.* — **Vol à Saint-Amand**

Le 29 septembre 1895, Juliette-Hortense Coneil, dite Coneil, âgée de 37 ans, alors domestique chez M. Doremieux, maître de forges à St Amand, profita de l'absence de son maître parti à la chasse, pour lui soustraire un porte-monnaie contenant 200 fr., qu'il avait laissé dans sa boîte à gants, sur la cheminée de sa chambre à coucher. Après l'accomplissement du vol, elle se réfugia en Hollande. Arrêtée à Amsterdam et extradée, elle avoua le fait qui lui est reproché.

Juliette Coneille est condamnée à un an de prison. Défenseur, Me Boudry.

*Audience du mardi 5 mai*

Présidence de M. le conseiller PAIN.
Ministère public : M. WAGON, substitut du procureur général

*1re affaire*

**Vols à Lille. Englos. Lomme. Haubourdin et Ronchin**

Les accusés sont Charles-Valentin-Joseph Duvinage, 21 ans, acrobate; Jules-Louis Cirnel, 20 ans, peintre en bâtiments et Jeanne-Amélie Pioch, 18 ans, repasseuse, tous trois à Lille.

I. Dans la nuit du 8 au 9 février 1896 Duvinage cassait un carreau de l'habitation de M. Faucompret, cabaretier et tonnelier à Lille. Passant le bras par l'ouverture, il enlevait sept litres qu'il croyait remplis de liqueurs, mais qui ne contenaient que de l'eau colorée. Au fur et à mesure qu'il les dérobait, il les passait à son compagnon Carnel.

II. La nuit du 14 au 15 du même mois, ces individus se rendirent encore chez M. Faucompret. Carnel fit le guet : Duvinage, à l'aide d'effraction, parvint dans le poulailler. Il vola un coq et un certain nombre de poules.

III. Dans la nuit du 2 au 3, Duvinage était allé à Englos. Avec une pince-monseigneur, il arracha le bas d'un volet de la veuve Desours, brisa une vitre et escalada le soubassement de la façade. Il a soustrait des coupons d'étoffe et différents objets valant 250 francs. Une partie du produit du vol a été saisie sur la fille Pioch qui en confectionna des vêtements, et dans sa chambre.

IV. La nuit du 13 au 14 février, Duvinage pénétra dans la cour de la veuve Hageux, cabaretière à Lomme. Dans le poulailler, il prit deux coqs et neuf poules.

V. La même nuit, il entra dans la cour voisine de M. Jules Lévêque. La encore, il se rendit au poulailler et s'appropria quatre poules et un coq.

VI. Dans la nuit du 29 au 30 janvier, en dévissant les crochets que traversait une barre de fer, il avait enlevé un volet; puis, cassant un carreau, il s'était introduit dans le magasin de M. Tiltelain, épicier-boulanger à Lille faubourg d'Arras. Il enleva pour 140 fr. de marchandises diverses. Une paire de bottines d'enfant, provenant du vol, a été retrouvée dans la chambre de Carnel et à la fille Pioch.

7. Dans la nuit du 5 au 6 février Duvinage brisa, à Lille faubourg de Béthune, un carreau du magasin de M. Bacquelet. Il a soustrait, en passant le bras par l'ouverture, deux costumes de carnaval et des masques. Ces objets furent découverts dans la chambre de ses complices qui les avaient portés pendant les jours gras.

VIII. La nuit du 8 au 9 du même mois, Duvinage arrachait un gond au bas d'un volet du magasin de M. Delaval, épicier à Haubourdin. Il volait pour une valeur de 27 francs. Un savon a été saisi en la possession de ses complices par recel, Carnel et la fille Pioch.

IX. Dans la nuit du 10 au 11 février, pratiquant un trou dans un mur, chez Mme veuve Macquet, à Lille faubourg d'Arras, Duvinage enleva trois lapins et un coq.

X. Quelques nuits avant, dans celle du 2 au 3, il pénétra dans un hangar de M. Delebecque, fermier à Lomme. Il a soustrait des volailles.

XI. Dans la nuit du 27 au 28 janvier, à l'aide d'une pince-monseigneur, il força le verrou qui tenait fermée la porte d'une remise, chez M. Hubert, cultivateur à Ronchin. Il prit un coq et vingt poules.

XII. La nuit du 22 au 23 janvier, pour ouvrir une porte de la cour de M. Vandercruysse, à Lille, au faubourg d'Arras, il coupa une partie du grillage de clôture. S'approchant du poulailler, il arracha quelques planches et vola ainsi douze poules et deux coqs.

XIII. Dans la nuit du 14 au 15 février, il pénétra dans une pièce contiguë au poulailler de M. Deroulers, ménager à Lomme. Il pratiqua une ouverture dans le mur de séparation, pour arriver à prendre un coq et neuf poules. Poursuivi par un inconnu, après sa sortie de chez M. Deroulers, il dut abandonner son butin.

## Concerts et Spectacles

**Cirque Espagnol à l'Hippodrome de Roubaix.** — Décidément la troupe Alegria a conquis la faveur du public. Une foule considérable assiège chaque soir les bureaux du cirque. Les attractions sont nombreuses et méritent d'être vues.

Ce soir mardi, grande représentation extraordinaire : pour la première fois à Roubaix, la gracieuse pantomime espagnole, *La foire de Séville*, agrémentée de ballets et d'attractions diverses, et dont le clou sera une véritable course de taureaux. L'animal est âgé de 2 ans et plein de vigueur.

**ETAT-CIVIL.** — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 4 mai.* — Charles Meseure, rue Paul Bert. — Rachel Talmant, quai de Gravelines. — Charles Dhaene, rue des Vélocipèdes. — Germain Proisy, rue Daubenton. — Jules Parent, rue d'Espagne. — Virginie Perouz, rue Turgot. — Marguerite Dubar, rue de Lille. — Julien Desrumaux, rue de l'Epeule. — Gaston Lechantre, rue d'Alger. — Juliette Laporte, rue Delespierre. — Henri Dereux, boulevard de Strasbourg. — *Mariage.* — Augustin Seynaeve, 33 ans, tisserand, rue des Fossés, 17, et Elise Duberquin, 44 ans, ménagère, rue des Fossés, 17.

*Déclarations de décès.* — Rosalie Leroux, 83 ans, rue Saint-Jean, aux Petites-Sœurs. — Charles Hollemaert, 54 ans, rue Saint-Georges, cour Roussel 7. — Maurice Delebecque, 1 an, rue de Lille, 42. — Silvie Van Royen, 9 mois, rue des Longues-Haies, 94. — Mathilde Fontaine, 1 an, rue des Vélocipèdes, 45. — Florimond Marais, 4 ans, rue Saint-Etienne, 48. — Jeanne Faurent, 20 jours, rue Guy Lassac, 2. — Isidore Montagnes, 87 ans, rue Watt, 9. — Arthur Ponsaert, 23 ans, Grand'Rue, 368. — Auguste Spriet, 51 ans, rue Pierre-Dujardin, 16. — Deok, présenté sans vie, rue des Arts, 11. — Stéphanie Taelman, 8 mois, rue Bayart, 38. — Jeanne Delannoy, 8 jours, rue de Cuvier 17.

*TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du samedi 2 mai.* — Antoinette Carlier, rue de la Cata. — Alphonse Kibler, rue Sainte-Germaine. — Albert André, rue de Roncq.

*Publications de mariages.* — Adolphe Cordy, 21 ans, laveur et Marie Delporte, 18 ans, bobineuse. — Jules Courouble, 26 ans, fileur et Sidonie Verhaeghe, 23 ans, rattacheuse. — Léon Vandenbulcke, 23 ans, mécanicien et Germaine Desmets, 23 ans, soigneuse. — Henri Paux, 22 ans, rattacheur et Elisa Impe, 23 ans soigneuse. — Achille Leman, 25 ans, rattacheur et Clémence Croix, 28 ans, servante. — Adolphe Vroman, 27 ans, rattacheur et Laure Bataille, 22 ans, bobineuse. — Cyrille Candelier, 24 ans, homme de peine et Coralie Ledne, 23 ans, soigneuse. — Edouard Haquette, 20 ans, rattacheur et Marie Delbecque, 23 ans, soigneuse.

Edouard Turpin, 21 ans, maçon, et Marie Castelain, 23 ans, soigneuse. — Gustave Leman, 26 ans, employé de commerce, et Clémence Chergie, 26 ans, couturière. — Louis Reynaert, 27 ans, tisserand, et Zélia Duthoit, 27 ans, soigneuse. — Emile Dhossche, 24 ans, chauffeur, et Marie Baisez, 26 ans, doubleuse. — Adolphe Deleroix, 25 ans, domestique, et Cornille Dujardin, 27 ans, cannetière. — Henri Malfait, 27 ans, employé d'octroi, et Céline Lietaer, 24 ans, soigneuse. — Charles Hornez, 39 ans, fileur, et Marie Colette, 49 ans, sans profession. — Moïse Richard, 21 ans, voyageur, et Hélène Baratte, 20 ans, tailleuse. — Henri Vandekerkhove, 28 ans, rattacheur, et Marie Verbrugghe, 26 ans, soigneuse.

Louis Dessauvages, 23 ans, rattacheur, et Clémentine Baisez, 23 ans, moulineuse. — Léon Delecourt, 18 ans, vendeur, et Cécile Bourgois, 33 ans, sans profession. — Emile Solesse, 22 ans, chaudronnier, et Marie Bayeux, 23 ans, tisserande. — Alphonse Willhouck, 32 ans, domestique, et Mathilde Desmet, 33 ans, cuisinière. — Emile Spinnewyn, 39 ans, forgeron, et Marie Vandermarlière, 21 ans, sans profession. — Pierre Vanvost, 35 ans, magasinier, et Léonie Sortet, 29 ans, servante. — Victor Rath, 21 ans, homme de peine, et Leonie Wattrelot, 21 ans, dévideuse. — Arthur Vancoillie, 21 ans, tisserand, et Maria Ribau, 22 ans, peigneuse. — Arthur Vanotaceghem, 20 ans, apprêteur, et Marie Barbieux, 19 ans, rattacheuse.

*Mariages.* — Jules Malfait, 26 ans, magasinier, et Jeannette Vanlede, 25 ans, sans profession. — Henri Dhallain, 30 ans, menuisier, et Maria Crépel, 28 ans, magasinière — Alphonse Deboever, 26 ans, tailleur, et Marie Castelain, 24 ans, tisseuse. — Théophile Verstraete, 28 ans, tailleur, et Marie Vansteene, 45 ans, ménagère. — Jean-Baptiste Dervaux, 26 ans, rattacheur, et Céline Doutreluingne, 26 ans, soigneuse. — Charles Catteau, 26 ans, cultivateur, et Sophie Billet, 24 ans, sans profession. — Etienne Despleechin, 22 ans, cordeur, et Angélique Cuillaux, 23 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Adolphe Morel, 46 ans 11 mois, maçon, Hôpital Civil. — François Dormael, 69 ans, marchand de blanc, Grand'Place.

*TOURNAI.* — *Déclarations de naissances depuis le 23 jusques et y compris le 29 avril.* — Le 24. Marguerite Sadin, ch. de Burges. — Le 25. Marie Martin, boulev. Bara. — Alphonse Pourvoieur, r. de la Madeleine. — Georges Vancoppenolle, ch. du Crampon. — Le 26. Le 27. Augustine Decarpentrie, v. ch. d'Antoing. — Léonie Willemain, pl. St-Pierre. — Le 28. Charles Kin, q. Taille-Pierres. — Paul Dercoubaix, r. du Viaduc. — Lea Renaux, rue Dorée. — Le 29. Marie Durieux, r. des Bouchers St-Jacques. — Germaine Leclercq, r. de Paris. — Madeleine Jorion, ch. de Willemeau. — Adèle Dubuisson, r. St-Brice.

*Publications de mariages.* — Le 26. Jules Kelder, cocher, rôd des Dominicains, et Léonie Radoux, cuis., r. des Aveugles, maj. — Pierre Dorchy, taill., rue des Ingers, et Amélie Levent, remail., r. du Grand-Or, maj. — François Convert, cordonn., r. des Carliers, et Vathalie Buterne, contur., q. Taille-Pierres, maj. — Leopold Monteignies, mécanic., doui. à Hattencourt, et Lodoiska Martin, s. profession., r. Barre St-Brice, maj. — Prosper Heuneken, domest., r. du Bourdon St-Jacques, et Marie Drapier, serv., ch. d'En-Bas, maj.

*Mariages.* — Le 25. Edouard Renard, 26 ans, magon, ch. d'Ere, et Maria Vanoverberg, 24 ans, serv., dom. à Peeg. — Le 27. Fernand Bocquet, 25 ans, négoc., v. m. aux Poteries, et Jeanne Gorin, 21 ans, s. profess., cf. de la Tombe. — Le 28. Cyrille Houze, 30 ans, march. de bestiaux, dom. à Wez, et Marie Delbecq, 32 ans, s. profess., pl. Verte.

*Déclarations de décès.* — Le 23. Adolphine Meurée, 40 ans, bonch., boulev. Lalaing. — Théodore Graver, 23 ans, boulanger, ch. Trente-Trois. — Elisa Derbaudbringien, 79 ans, s. profess., r. des Campeaux, v. de Louis Honoré. — Joséphine Brunin, 73 ans, s. profess., rue des Sœurs de la Charité. — Le 24. Marie Hennebon, 84 ans, s. profess., v. m. aux Vaches. — Le 25. Marie Duquesnes, 53 ans, ép. d'Adolphe Hasseneur, r. Merdenchon. — Victoire Boudoux, 77 ans, sans profess., rue des Sœurs de la Charité, v. de François Dassonville. — Le 26. — Le 27. Alixe Menteau, 62 ans, sans profession, rue Saint-Georges. — Jules Lefranecq, 37 ans, carr., ch. d'Antoing.

Pierre Billemon, 30 ans, soldat au 3e Chasseurs à pied, rue Marvis. — Paul Mergaers, 10 mois, rue Blandinoise. — Felicite Menu, 53 ans, ép. de Pierre Clément, peintre, chemin du Bas-Follet. — Le 28. Philomène Dujardin, 19 ans, ép. de Guillaume Boudin, cordonnier, rue Barre St-Brice. — Sylvie Berghe, 58 ans, négociant, rue de la Madeleine. — Le 29. J.-B. Soleil, 77 ans, journal., luchet d'Antoing, v. d'Adelaide Leune. — Théophile Masure, 32 ans, carr., ch. de Halage. — Emile Desmazières, 70 ans, receveur du bureau de Bienfaisance, rue des Augustins, ép. de Leonie Vallez — Maria Delvigne, 42 ans, ép. de Leopold Maton, ouvr. tann., ch. de Bruxelles.

*MOUSCRON.* — *Déclarations de naissances du 20 au 29 avril.* — Clotilde Vandevenne, au Phénix. — Rachel Braye, au Christ. — Hélène Maes, au Tuquet. — Léonie Deinaegt, Bas-Voisinage. — Aimé Ovaert, Haut-Judas. — Albert Galiens, rue de la Gendarmerie. — Laure Bewaele, Nouveau Passage — Henri Vandenberghe, au Couet. — Louis Leclercq, au Tuquet. — Georges Herpoel, Petit-Pont. — Jeannette Maertens, rue du Gaz. — Joseph Vanlerberghe, au Dragon. — Gustave Verwaen, Bon-Voisinage. — Eugène Roussel, Haut-Judas.

*Mariages.* — Henri Germouprez, 32 ans, mécanicien et Philomène Menton, 30 ans, soigneuse. — Pierre Duquesne, 51 ans, marchand de journaux et Eugénie Dettinnerman, 50 ans, cabaretière. — *Déclarations de décès.* — Jules Vanhee, 24 jours, [illegible] Général. — Odilon Moulard, 78 ans, rentier, Grand'Place.

Maria Vromant, 34 ans, sans profession, rue du Cimetière. — Henri Lecoutre, 70 ans, tisserand, au Compas. — Gaston Lietaer, 2 jours, Haut-Judas. — Moreels, présenté sans vie, cour Saint-Pierre. — Florentin Dhaze, 77 ans, sans profession, au Christ. — Etienne Cantillion, 73 ans, sans profession, rue des Anges. — Vanlerberghe, présentée sans vie, au Dragon.

*COURTRAI.* — *Mariages du 17 au 24 avril.* — Constan Vaude Male, 26 ans, négociant, à Ostende et Esther Parent, 24 ans, sans profession, rue des Grandes Halles. — Gérard Meurisse, 23 ans, ébéniste, rue de la Prévôté et Clémence Foulon, 20 ans, repasseuse, petite rue du Kring. — Constant Kuidt, 35 ans, mécanicien, Marché au Betail et Sylvie De Sodt, 27 ans, servante, Marché au Bétail. — Adolphe Vanstenhuyse, 24 ans, négociant, rue Faubourg de Tournai et Berthe Segers, 23 ans, sans profession, rue de Tournai. — Gustave Vanroye, 21 ans, horticulteur, chaussée de Staceghem et Clotilde Noppe, 26 ans, sans profession, quai du Dauphin.

*Déclarations de décès.* — Jean Vanparys, décédé à Davenport (Amérique). — Philomène Florin, 56 ans, ménagère, rue Lambrecht. — Jean-Baptiste Cloux, 41 ans, journalier. — Henri Vandewiele, 31 ans, notaire, rue de Tournai. — Stephanie Vandevelde, 36 ans, ménagère. — Mathilde Lefevere, 62 ans, ménagère. — Rosalie Decaluwe, 65 ans' rue dite Voorstraat. — Alexandre Vanfleteren, 51 ans, plombier. — Marie Vannieuwenhuyse, 40 ans, ch. de Gand.

*HALLUIN.* — *Déclarations de naissances du 19 au 26 avril.* — Camille Vanvossem, Mont. — Oscar Costeur, rue Mamelon-Vert. — Maria Dewiest, Christ Dal. — Charles Parmentier, rue du Forage. — Marie Hagre, rue d'Arcole. — Colette Vaumeenen, cour Desprez. — Jeanne Bay, Caserne. — Anna Vercoutre, rue du Midi. — Henri Deltoer, cour Dansel. — Léontine Tomme, rue St-Denis. — Henri Vercruysse, rue Palestro. — Théophile Beaupre, Mont. — Elise Peeters, rue St-André. — Rose Canar, rue Turbigo. Maria Boudewyn, rue St-André. — Gustave Thooft, rue Turbigo. — Albert Muliebrouck, rue d'Arcole. — Marguerite Coornaert, rue de Linselles. — Arthur Callewaert, rue Basse. — Henri Vandewaele, rue Varna. — Noël Lauwers, Mont. — Jules Vandewattyne, rue de Linselles. — Sidonie Maréchal, rue St-Sylvestre. — Firmin Roelens, rue Pannerie.

*Décès.* — Pauline Depuy, 16 mois, rue St-Sylvestre. — Adèle Mullebrouck, 23 ans, Colbras. — Oscar Castelem, 4 jours, Christ Dal. — Marie Lagae, 3 jours, rue d'Arcole. — Julien Dhallain, 3 ans, cité Notre-Dame. — *Mariages.* — Hector De Graeve, 27 ans, forgeron et Marie Vancraeynest, 23 ans, ouvrière. — J.-B. Acke, 28 ans, tisserand et Pauline Verfaille, 20 ans, bobineuse. — Alphonse Demuynck, 19 ans, apprêteur et Rosalie Mespelaere, 20 ans, tisserande.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUBRULE-JASPAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Paul-Désiré-Adolphe DUBRULE, ancien industriel, juge au tribunal de commerce et membre de la Chambre de commerce, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlon, décédé à Mouvaux, le 2 mai 1896, à l'âge de 67 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-François d'Assise, à Mouvaux. Ils vous prient aussi d'assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 5 dudit mois, à 9 heures 1/2, et aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Lille à Mouvaux.

Les amis et connaissances de la famille TOULEMONDE-CHOMBART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis TOULEMONDE, veuf de Dame Hortense CHOMBART, décédé à Roubaix, le 3 mai 1896, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 5 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 100.

Les amis et connaissances de la famille BRETTINGKUHL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Ernestine-Wilhelmine-Anna BRETTING, née KUHL, décédée à Roubaix, le 3 mai 1896, dans sa 50e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Funérailles qui auront lieu selon le rite de l'église Réformée de France, le mercredi 6 courant. — Réunion à la maison mortuaire, rue Saint-André, à deux heures et demie de l'après-midi, pour se rendre au Temple de la rue des Arts, et de là, au cimetière de la ville.

Les amis et connaissances de la famille PONSART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Arthur PONSART, décédé à Roubaix, le 4 mai 1896, dans 23e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 368, à 8 h. 1/2.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 7 mai 1896, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Félix PROUVOST, époux de Madame Marie FOUTIGNAC DEVILLARS, décédé à Roubaix, le 9 avril 1896, à l'âge de 42 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les membres de la Conférence de St-Vincent de Paul feront chanter un Obit en la même église, le vendredi 8 mai 1896, à 8 heures. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer leprésent avis comme en tenant lieu.

De la part de la famille Felix Prouvost-Devillars.

## BELGIQUE

**Le cortège socialiste à Gand.** — Gand, 4 mai. — Déjà bien avant 2 heures les premières rues par où doit passer le cortège sont bondées de monde.

Au marché du Vendredi, place St-Jacques, etc, où se forme le cortège, il est absolument impossible de se frayer un chemin. De temps à autre on entend crier : « Vive la République! »

Vers 3 heures les clairons sonnent et le cortège se met en marche. 129 groupes y prennent part. Nous remarquons également passer 10 chars, tous dans le goût de ceux décrits plus haut. Parmi les cartels, nous en remarquons un avec cette inscription : « Nos souffrances », qui est voilé de crêpe et porte à son sommet une couronne d'épines.

Dans le cortège figure un groupe de 500 enfants portant des jouets. Un autre groupe d'enfants, tous revêtus de costumes de gymnastique.

De nombreux groupes chantent des chœurs composés pour la circonstance.

Remarqué aussi un panneau représentant deux ouvriers pressant les mains d'un soldat; au-dessus se trouve l'inscription : « Nous demandons du travail et non des engins meurtriers. »

Détail typique : certains personnages étaient masqués. On peut évaluer à 7000 le nombre des manifestants. Le défilé du cortège a duré 55 minutes. En somme, pas trop d'enthousiasme, preuve que le flot de monde qui encombrait les rues consistait surtout en simples curieux, pas du tout socialistes.

**Un accident de chemin de fer** s'est produit dimanche soir à Bruxelles.

Deux trains à vide, revenant de Groenendael, se suivaient à quelques minutes de distance, lorsque le premier fut arrêté à la Fosse-aux-Ours. Le second train soit que le mécanicien n'eût pas aperçu les signaux fermés à la gare Rogier, soit que son frein n'eût pas fonctionné, continua sa course et vint violemment tamponner l'arrière du premier train.

Le choc fut terrible. Le fourgon de queue du premier train a été littéralement réduit en miettes et sa toiture projetée sur le wagon suivant, une voiture de troisième dans laquelle la locomotive a pénétré à son tour. Une autre voiture de troisième a également été défoncée et vers le milieu du train, deux wagons de premières se sont télescopés, sans compter des avaries plus légères au reste du matériel, buffets brisés ou faussés, etc.

*Par bonheur, aucun accident de personne à déplorer:* machinistes, chauffeurs, chefs-gardes et gardes en ont été quittes pour une commotion plus ou moins violente et une émotion facile à immaginer.

**Mouscron.** — *La vaccination des enfants pauvres.* — L'Administration communale vient de décider que la vaccination des enfants pauvres aura lieu les jeudis et vendredis, de 3 à 5 heures de l'après-midi, à l'hôpital, pendant une période de cinq semaines à partir du jeudi 7 mai prochain.

**Menin.** — *Retour de Gand.* — *Un écho des élections de Roubaix.* — *La Saint-Hilaire.* — Dimanche 182 ouvriers de Menin se sont rendus à Gand, pour prendre part à la grande manifestation. En rentrant le soir, on s'est livré à quelque tapage, et on a beaucoup crié : Vive la Société!

Lundi après-midi, on rencontrait de nombreux promeneurs qui paraissaient, comme on le dit communément, avoir fort bien vécu. Chez quelques-uns le résultat des élections de Roubaix avaient fait sensation, et on entendait souvent crier, avec un accent de terroir très prononcé : « Vive Carrette, le bourgmestre de Roubaix! »

On fêtait lundi la Ste-Hilaire, et le chômage était complet à Halluin et à Menin. Dans cette dernière ville, les anti-socialistes, au nombre de plus de 200, ont commencé par aller en masse, qu'ils avaient commandé pour la fête du patron des tisserands.

L'après-midi l'animation était grande aux Baraque; on voyait arriver de tous côtés, sur la chaussée de Lille, des sociétés, avec drapeaux, emblèmes de commandement, tambours, clairons, etc. Les cabaretiers présentaient aux chefs, des bouquets, des vins d'honneur et on entendait de chaleureuses acclamations.

**Courtrai.** — *Les prochaines élections législatives.* — Des élections législatives auront lieu le 5 juillet dans plusieurs communes belges. A Courtrai, les démocrates chrétiens lutteront, paraît-il, ainsi que les socialistes. Il n'est pas certain encore que les libéraux formeront une liste. La Gilde des métiers, tenant compte des droits acquis et des services rendus par les représentants actuels ne présenter pas de candidats; ces voix seront donc données aux catholiques.

La liste des démocrates chrétieus sera composée des quatre députés sortants : MM. Reynaert, Tack, Liebaert et Vanden Peereboom.

— *Les élections du Conseil de l'Industrie et du Travail.* — A la suite des élections du Conseil de l'Industrie et du Travail qui ont eu lieu le 19 avril dernier et qui ont donné la victoire aux listes catholiques des patrons et des ouvriers, le Club des Socialistes Courtraisiens avait adressé à la députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale une demande d'enquête.

Cinq présidents et cinq secrétaires des bureaux électoraux étaient accusés d'avoir constitué leur bureau avant l'heure réglementaire.

L'enquête, à laquelle s'est livré M. Reynaert, commissaire d'arrondissement, a conclu à la non-culpabilité des accusés.

Les élections pour le Conseil de l'industrie et du travail sont par conséquent absolument légales.

— *Un incendie dans une brasserie.* — Nous apprenons qu'un incendie a éclaté dans la soirée de lundi, dans la brasserie de M. Dewitte-Delobel, chaussée de Marcke, à Courtrai. Les détails manquent.

C'est la troisième fois, depuis deux ans, que le feu se déclare dans le même établissement.

**Courtrai.** — *Tribunal de 1re instance.* — 2e chambre correctionnelle. — *Coups et blessures.* — Sous cette inculpation comparaissaient ensemble Henri Detavernier, tisserand, Joseph Speeckaert, journalier, Edouard Degetelle, ouvrier, tous de Menin. Le tribunal les condamne le premier à 15 jours de prison, le troisième à 26 fr. d'amende conditionnellement; le deuxième est acquitté.

— Pour même cause Moerman Polydore cabaretier à Courtrai reçoit une amende de 16 francs.

— Du même chef venaient Debusschere Marie, Demeire Emma, et Demeire Richilde, ouvrières de fabrique à Menin, la 1re et la 3e sont acquittées, la 2e reçoit 20 fr. d'amende avec sursis conditionnel.

— Encore pour même prévention, Julien Berryckère, tailleur, et Arthur Rigelandt, menuisier, tous deux à Courtrai. Même peine de 2 francs d'amende conditionnellement est donnée aux deux.

— *Sous l'inculpation ci-dessus et celle de menaces* venaient Lavens Henri et Lavens Edouard, ouvriers à Halluin, le premier reçoit 3 peines de 26 francs d'amende, le deuxième pour menaces seuls. Amende de même taux avec sursis.

— Venait encore Alphonse Nuttin, ouvrier de fabrique à Hersaux, résultat amende de 26 francs.

*Vol.* — Sous cette prévention comparaissent Désiré Hoornaert, maçon à Mouscron; peine 1 mois de prison et 26 francs d'amende.

— Vanmarhaeghe Frédéric, colporteur à Courtrai, qui venait en même chef est acquitté.

— Acquitté aussi pour tentative de vol avec escalade, Edouard Naert, tisserand à Courtrai.

— Joséphine, d'où vient ce fumet délicieux que vous donnes à vos sauces depuis quelques jours?

— Madame, c'est que j'emploie maintenant l'excellent beurre pur d'Oostcamp. Auparavant, avec d'autres beurres, il y avait toujours un mauvais mélange de margarine.

**Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.**

**Purgeons-nous** à chaque changement de saisons, dit la sagesse des nations. Que ceux qui n'ont pas encore adopté les Pilules Suisses comme remède familier en fassent l'essai, ils ne tarderont pas à devenir de fervents adhérents de cet excellent dépuratif. 41839d

## VARIÉTÉS

### LA SORCIÈRE

La conversation roulait sur les sorciers et chacun se moquait de ces prétendus devins, de ces charlatans qui n'avaient dû leur existence qu'à l'ignorance et à la bêtise humaine.

— Les jeunes gens d'aujourd'hui, dit mélancoliquement le grand-père en mettant une bûche dans l'âtre, ne croient plus à rien ; sceptiques, désenchantés avant l'âge, ils se raillent du passé qu'ils ne connaissent pas, méprisent tout ce que nous avons respecté et nous traitent de radoteurs.

— Pourtant, interrompit une jeune femme, vous avouerez que les sorciers n'étaient que des imposteurs.

— Pas toujours, reprit le grand-père, les sorciers avaient du bon et n'étaient pas ce que vous croyez ; la plupart étaient tout simplement des êtres plus intelligents que ceux au milieu desquels ils vivaient. Leur sorcellerie consistait à se servir de la notoriété que leur avait donnée leur supériorité. Ils ne l'employaient pas toujours à faire le mal, au contraire ; très souvent ils faisaient le bien. Ils étaient redoutés et respectés ; ils rendaient des services, donnaient de bons conseils, tiraient d'embarras bien des gens, déjouaient les calculs des coquins. Grâce à l'influence dont ils jouissaient, ils jouaient le rôle de petite providence.

Quand j'étais jeune, il y avait dans mon village une vieille femme qui avait la réputation d'être sorcière. C'était une grande femme, maigre, nerveuse, à l'air taciturne, aux yeux vifs, pétillants d'intelligence, qui inspirait à tous le plus profond respect, un respect mêlé de crainte.

Elle vivait seule dans une maison isolée, au bout du village, n'ayant pour compagnie qu'une poule noire qui ne la quittait jamais.

Sa réputation de sorcière et de femme avisée s'étendait au loin. A vingt lieues à la ronde, on venait la consulter ; on lui demandait son avis sur les affaires les plus diverses : questions d'intérêts, affaires de cœur et le reste.

Elle écoutait attentivement les clients, se faisait renseigner sur toutes les particularités ayant trait à l'affaire ; après avoir mûrement réfléchi, elle se prononçait.

Ceux qui suivaient ses conseils s'en trouvaient bien.

Les esprits forts du pays se moquaient d'elle par derrière, mais aucun n'aurait osé se permettre la moindre raillerie en sa présence. Quant à ceux qui, autrefois, avaient essayé, elle leur avait rivé leur clou avec tant d'à-propos, qu'elle avait toujours mis les rieurs de son côté.

Un vol important fut commis dans un château des environs appartenant au comte de Herdeck. Une forte somme d'argent disparut sans qu'il fût possible de mettre la main sur le voleur. Quelque temps après ce premier vol, un autre fut accompli et dans de telles conditions, qu'il parut évident que le voleur connaissait les habitudes des châtelains et qu'il devait faire partie de la maison.

Cette fois, il ne s'était pas contenté de s'emparer de l'argent qu'il avait trouvé, il avait aussi fait main basse sur les bijoux de grande valeur, bijoux de famille auxquels la comtesse tenait beaucoup en raison des souvenirs qu'ils lui rappelaient.

La gendarmerie fut prévenue ainsi que le parquet ; des perquisitions furent opérées ; on interrogea tous les domestiques du château, le tout sans succès; le coupable demeura introuvable. C'est alors que l'on conseilla au châtelain de faire appel aux lumières de la sorcière.

Le comte, qui habitait Paris une grande partie de l'année, haussa les épaules avec dédain.

— « Comment, il y a encore des sorcières ici? s'écria-t-il, en plein dix-neuvième siècle! »

— « Oui, lui dit un habitant du village, une sorcière qui est bien adroite et que vous ferez bien de consulter. »

« Pour la confondre, dit le comte, je veux bien : cela nous distraira, à défaut d'autre chose. »

Aussitôt il fit atteler et il envoya chercher la sorcière.

La vieille arriva.

— « Il paraît que vous êtes sorcière! » dit le châtelain.

— « Monsieur le comte, je ne sais pas si je suis sorcière ; ce que je sais, c'est que l'expérience m'a instruite, et je mets mon savoir au service de mes semblables. »

— « Pas mal répondu pour une sorcière, dit le comte. Eh bien, il s'agit de mettre votre perspicacité à l'épreuve. »

Il lui expliqua de quoi il s'agissait.

La vieille écouta avec beaucoup d'attention et se fit raconter tous les détails qui étaient à la connaissance du châtelain sur les deux vols.

Quand il eut fini :

— « Je crois pouvoir vous affirmer, dit-elle, que je découvrirai le coupable. Je reviendrai demain ; réunissez dans la plus grande pièce du château tout le personnel de l'habitation, sans exception. »

— « Il sera fait selon vos désirs, dit le châtelain, persuadé qu'il avait affaire à une vieille folle. »

Le lendemain, la sorcière revint : elle était porteuse d'un panier d'où elle sortit sa poule noire qu'elle plaça devant elle.

Une poule noire, c'est complet! se dit le châtelain de plus en plus sceptique.

Tous les habitants du château étaient présents : employés et domestiques, institutrices précepteurs, femmes de chambre, valets, cuisiniers, palefreniers.

La vieille les fixa de ses petits yeux perçants.

— « A présent, dit-elle, veuillez fermer toutes les issues, les portes ainsi que les volets des fenêtres. Il faut que la plus grande obscurité règne. »

On ferma les portes et les volets.

— « Mes amis, dit la sorcière, vous savez pourquoi je vous ai réunis. A deux reprises différentes, des vols ont été commis ; jusqu'à ce jour, il a été impossible de trouver leur auteur ; par suite, le soupçon pèse sur vous tous. Moi, je suis sûre de reconnaître le coupable. Vous allez, les uns après les autres, défiler devant ma poule et vous lui passerez la main sur le dos ; lorsque le voleur la touchera, elle chantera.

Le défilé commença, tous les assistants caressèrent le dos de la poule.

Quant ce fut terminé, la poule n'avait pas chanté.

— « Eh bien, dit le comte, gouailleur, la sorcellerie est en défaut. »

— « Patientez, répondit la sorcière, ce n'est pas fini. »

Elle ouvrit la porte.

— « Vous allez de nouveau passer devant moi et me montrer vos mains, dit-elle. »

Le défilé recommença ; tout à coup, la vieille prit par le bras un grand diable de domestique.

— « Voici le voleur, dit-elle, j'en suis sûre! »

L'inculpé nia d'abord ; devant l'assurance de la sorcière, il se troubla, balbutia et finit par faire des aveux complets.

Il indiqua l'endroit où il avait caché les valeurs dérobées.

On s'y rendit et l'on retrouva les bijoux et la plus grande partie de l'argent.

Le comte était émerveillé.

— « Comment avez-vous fait? » demanda-t-il à la sorcière,